le franco albertain

Mercredi le 30 janvier 1974 Volume 7. Numéro 10.

Le Centre d'expérience préscolaire a un an

Le C.E.P. ouvrait ses portes il y a près d'un an. Une très courte histoire mais le centre a appris très vite à faire ses pas. Le centre d'expérience pré-scolaire, une garderie ouverte aux enfants de 3 à 5 ans et parfois plus jeunes, a été créé dans le but de donner à l'enfant un milieu propice à son développement moteur, psychologique et social, et ce qui fait la caractéristique unique du C.E.P., son développement linguistique.

Une garderie comme une autre, où l'enfant peut jouer, chanter, modeler, colorier, danser, barbouiller, dormir, et le tout en français.

Le C.E.P. fera le bilan après cette première année. Dimanche 3 février, le bureau de direction et le personnel invite toute la communauté franco-albertaine à la célébration à la salle Laverendrye, juste au-dessus de la garderie elle-même.

Mme Phan, directrice du centre discutera de ses développements, de ses activités et de ses services. Henriette Aubin discutera des implications psychologiques de la vie en garderie, et Steve Carey du bilinguisme chez l'enfant.

Après une année d'opération, faudrait-il évaluer le but premier du centre, faire évoluer l'enfant dans un milieu francophone canadien? Les objectifs sont-ils atteints? C'est la question que le C.E.P. se posera à l'occasion de son anniversaire. Et sans laisser tomber ce "pourquoi elle existe", la garderie sera ouverte dimanche pour les parents qui assisteraient à l'anniversaire.

Longue vie au C.E.P.





PETROLE: une solution temporaire

Ottawa(PC) — La conférence des premiers ministres sur l'énergie a pris fin, hier après-midi, par un accord des participants de terminer la période des gels des prix du pétrole de l'Ouest à la fin du mois de mars et d'établir un prix unique à travers le Canada après cette date.

Le premier ministre Trudeau a fait part de cette décision après une réunion à huit clos des premiers ministres pendant l'heure du dîner.

D'ici la fin de la période de gel, 50 pour cent de la taxe perçue sur l'exportation du pétrole de l'Alberta et de la Saskatchewan seront remis à ces provinces.

C'est à contrecoeur, semble-t-il, que le premier ministre albertain, Peter Lougheed, a accepté le compromis et, par la voix de M. Trudeau, il a exprimé l'inquiétude de son gouvernement par suite de la tournure des évènements.

Il a proposé, par ailleurs, de travailler de concert avec ses collègues des autres provinces afin d'appliquer une telle parité des prix à d'autres denrées.

Les premiers ministres sont convenus, d'autre part, de mettre sur pied un comité permanent fédéral-provincial sur l'énergie et des fonctionnaires seront appelés à travailler sur les perspectives à long terme dans le donaine des ressources énergétiques.

M. Trudeau a également fait part qu'une autre réunion des premiers ministres aura lieu plus tard sur la même question de l'énergie.

Le coussinage

En vue de réaliser le coussinage des prix entre l'Est et l'Ouest d'ici le 1er avril prochain, il en coûtera $240 millions au gouvernement fédéral pour éviter ainsi que les consommateurs du Québec et des maritimes aient à supporter les augmentations appréhendées du pétrole importé à $4 le baril pour le début de février.

Des $240 millions, 190 millions proviendront de la taxe à l'exportation du pétrole de lOuest.

Quant aux 50 millions restants, le premier ministre Trudeau a confié, dans une rencontre avec la presse, qu'ils seront puisés à même le revenu général du pays.

L'accord d'hier inclut cependant, que la Saskatchewan, qui produit environ 10 pour cent du pétrole canadien, pourra hausser de $4 à $5 le baril le prix de son pétrole d'ici la fin de mars, si elle trouve cette mesure nécessaire.

La date du 31 mars comme fin de la période de gel des prix du pétrole de l'Ouest résulte du compromis suivant: en septembre dernier, le fédéral obtenait de l'Alberta et de la Saskatchewan qu'elles gèlent volontairement le prix du pétrole à $4 le baril jusqu'à la fin de janvier.

Après le 31 mars?

Qu'arrivera-t-il après le 31 mars, quand les prix seront débloqués à l'ouest de la vallée de l'Outaouais?

A cette question, M. Trudeau a répondu que le consensus de la conférence de deux jours résoud pour deux mois la crise de l'énergie et qu'au bout de 60 jours, les prix de l'Ouest augmenteront pas d'un bond prodigieux, mais graduellement.

La somme de $240 millions sera remise aux raffineries de l'Est, a précisé le ministre canadien de l'Energie et un mécanisme de contrôle sera institué afin de vérifier que les subventions soient utilisées à bon escient pour permettre une diminution des prix du pétrole brut avant le raffinage.

M. Trudeau a expliqué que rien n'est réglé, cependant, en ce qui concerne les prix du pétrole à long terme.

Il a ajouté que cette question fera l'objet d'autres pourparlers entre les fonctionnaires et, ensuite, les ministres de l'Energie

Mais

Mais si le contraire se produisait le premier ministre a dit qu'il faudrait alors se poser des questions"mais tout indique qu'à la lumière de l'atmosphère qui a régné à la conférence, toutes les provinces sont disposées à s'entendre."

Le premier ministre Trudeau a exprimé sa satisfaction devant la tournure des événements en déclarant que les discussions de deux jours ont été "très constructives" et il a loué "le sens du fédéralisme" des provinces, de la Saskatchewan et de l'Alberta en particulier qui ont accepté de "s'imposer des sacrifices en gelant leurs revenus depuis le mois de septembre".

AVIS

Veuillez noter qu'à compter du 31 janvier, l'équipe de rédaction du Franco-Albertain refusera tout article ou annonce reçus après le lundi, 12 heures précédant la parution du numéro de la semaine.

Nos horaires étant des plus stricts, il sera donc impossible de publier ces articles ou annonces, avant la semaine suivante.

Aucune exception ne sera faite à cette règle. Prière d'en prendre note.

Le bilinguisme dans les parcs nationaux de l 'Ouest

Le Canada compte 28 parcs nationaux, qui s'étendent d'un océan à l'autre. Ces sanctuaires de beauté, de paix et de tranquilité, sont préservés à l'état naturel par Parcs Canada, du Ministère des Affaires Indiennes et du Nord. Afin de mieux faire apprécier aux visiteurs ce patrimoine national, Parcs Canada a mis sur pied un programme varié d'activités et de services dans les deux langues officielles.

La Loi sur les Langues officielles est entrée en vigueur le 7 septembre 1969,et précise que:

"Les deux langues ont maintenant un statut, des droits et des privilèges égaux, quant à leur emploi dans toutes les institutions du Parlement et du Gouvernement du Canada."

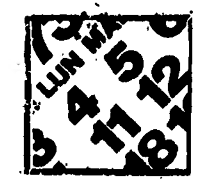
Tous les parcs nationaux de l'Ouest, particulièrement pendant la saison estivale, offrent des services en français, afin que les visiteurs francophones puissent y "retrouver une atmosphère qui leur soit familière".

Ces services comprennent des promenades-causeries visant à fournir aux visiteurs une expérience enrichissante en plein air dans les régions typiques des parcs. Des naturalistes commentent ces promenades et vous aident à approfondir vos connaissances du secteur visité. Le service d'interprétation offre une gamme variée de programmes d'interprétation de la nature. En soirée, les naturalistes du parc utilisent des diapositives, des films, des enregistrements et du matériel d'exposition pour vous familiariser avec l'histoire naturelle et humaine du parc. De plus, les parcs offrent des causeries en français et en anglais aux divers endroits intéressants, ou au coin du feu.

On peu également découvrir seul, ou à l'aide d'un dépliant explicatif, les particularités naturelles du parc, en parcourant les sentiers "jalonnés" de vues panoramiques. Certains de ces sentiers dits "signalés" vous indiqueront à l'aide d'une brochure que vous pourrez vous procurer au départ des pistes, les attraits naturels du parc.

Le centre d'information de chaque parc, met à votre disposition un personnel courtois, qui répondra en français à toutes vos demandes concernant les activités, les itinéraires de promenades à suivre ou autres. De plus, on vous offrira les brochures, dépliants ou cartes dont vous aurez besoin. Ceux-ci donnent un bref historique du parc, un aperçu de la flore et de la faune qui y vivent, du milieu ambiant, de même que des diverses activités, tandis que d'autres expliquent le programme d'interprétation de chaque parc.

Tous les parcs nationaux sont équipés de terrains de camping, soit rudimentaires, soit aménagés. Ces terrains sont peu coûteux, et vous permettent de vivre en contact plus étroit avec la nature. De plus, à compter de l'été prochain, un personnel bilingue accru sera disponible aux principaux terrains de camping, aux piscines, de même qu'aux kiosques d'information. Pour de plus amples renseignements concernantles parcs nationaux de l'Ouest, n'hésitez pas à contacter le Directeur, Bureau régional de l'Ouest, 134 Edifice Customs, 11e avenue et 1ère rue S.E., Calgary, Alberta, où l'on se fera un plaisir de répondre à vos demandes.



Quoi faire???

A Edmonton

1er février
IXE-13, un film de Jacques Godbout sera présenté à l'auditorium de la bibliothèque municipale à 17 heures.

LE THEATRE FRANCAIS présente "L'Effet des Rayons Gamma sur les Vieux-Garçons" les 1er et 2 février à 20 heures, et le 3 février à 14 heures, à l'auditorium du Collège St-Jean

2 février
DANSE, à la salle de la Cathédrale Saint - Joseph, à huit heures, organisée par le "Catholic Adult Social Club". Toutes les personnes célibataires ou veuves, agées de plus 25 ans sont invitées.

3 février
TOUTIMAGE présentele film "Et du fils" les 3, 4 et 5 févrie à l'auditorium du Collège St-Jean, à 7:45.

C.E.P. célèbrera son premier anniversaire à la salle Laverendrye au 9904-110e rue entre 15 heures et 17 heures. Tous sont invités et la garderie sera ouverte.

REUNION de la Société Mater Christi se tiendra à 14 heures à l'église Saint-Joachim.

6 février
L'AMOUR, L'APRES-MIDI, un film d'Eric Rohmer, sera présenté au TL-11 (Tory Lecture) à 20 heures. Premier d'une série de 6 films français présentés par l'Edmonton Film Society.

8 février
ALLIANCE CHORALE Canadienne tiendra les 8 (en soirée), 9 et 10 février (journée) différents ateliers-chorales, à l'école J.H. Picard

Club Richelieu a des billets de loterie

Un pas vers le million..., le club Richelieu a décidé de participer à la vente de ce "un pas vers le million" à $10. Le club Richelieu d'Edmonton a été la première association à se réserver le droit, parmi une douzaine d'autres en Alberta, de vendre les billets de la loterie olympique/76.

Son président, M. Maurice Dallaire, expliquait que le club avait choisi de participer à la vente des billets de la loterie afin d'accumuler les fonds nécessaires à subventionner des projets-jeunesse d'envergure. Le club n'a pas eu jusqu'ici les moyens de subventionner des projets qui luitenaient à coeur, et la vente des billets de loterie olympique va lui permettre de le faire davantage.

Le club ne vend des billets de loterie que depuis le 18 décembre et il n'en reste presque plus; on ne s'attendait pas à ce que ça aille si bien et tous les profits de cette vente de billets de loterie vont dans la caisse du club Richelieu précisait M. Dallaire.

Dans un entretien accordé au Franco-Albertain, M. Léopold Paradis, aviseur spécial de la loterie, et qui n'est pas nouveau en Alberta puisqu'il a vécu 17 ans dans la région de Rivière-La-Paix, ajoutait que d'ici la fin du mois, il n'y aura plus un seul billet à vendre en Alberta pour le prochain tirage du 15 avril. Le prochain tirage aura lieu, d'ailleurs, à Ottawa, et sera télédiffusé sur tous les réseaux de CTV.

M. Paradis se disait très étonné de la réaction si enthousiaste qu'on a d'ailleurs retrouvée dans tous les coins du pays, participant à la loterie. Le comité de la loterie avait émis 2.5 millions de billets, ce qui correspondait approximativement à un billet de loterie par 10 habitants et 15 jours après la distribution, 80 pour cent des billets avait déjà été vendus, expliquait M. Paradis. Et dans l'Est du pays, il ne reste plus de billets depuis longtemps. Le public a été tellement emballé de cette première loterie d'un million que le comité a décidé de faire non pas deux tirages annuels mais trois.

M. Paradis expliquait encore que le comité de la loterie nationale ne permettait la vente des billets que par des banques et des associations. Une douzaine d'associations en Alberta, comme le club Richelieu, vendront les billets dont quatre à Edmonton et cinq à Calgary.

Les billets de loterie rapportent à l'association une source de financement qui n'est pas à négliger puisqu'elle retire 90 cents par billet et 1 pour cent des numéros de billets gagnants. M. Dallaire soulignait que la vente allait bon train et que le club avait décidé d'adopter ce moyen de ramasser des revenus jusqu'à la fin de la loterie. Le club Richelieu aura des kiosques de la loterie olympique aux centres d'achat Southgate les 31 janvier et 1er et 2 février, Northgate les 7, 8, et 9 février, et pendant le mois de mars à Westmount et Meadowlark.

La Radio CHFA, 24 ans après

Je suis heureux, mais aussi un peu chagriné, en ce jour, de vous rendre compte des activités de l'année, en ce qui concerne le rendement de Radio Edmonton Limitée, pour l'année 1972-73.

Heureux que les négociations avec la Société Radio Canada se soient conclues par une entente mutuelle entre les deux parties, signée le 9 octobre 1973.

Les bénéfices que notre programmation retirera de cette entente ont été rapportés à plusieurs occasions, et déjà depuis plusieurs années.

Triste, cependant, que le contrôle et l'autonomie de notre compagnie, après 24 ans d'existence, doivent passer à une autre administration, mais les circonstances et la survie de notre oeuvre en ont obligé ainsi.

Rapport du Gérant de CHFA

NEGOCIATIONS AVEC RADIO-CANADA

Au paragraphe 5 du rapport que nous avons étudié, il y a quelques instants, j'ai retiré la phrase suivante:

"Le 9 Octobre 1973, la compagnie a signé un contrat de vente avec la société Radio-Canada, par lequel la compagnie vend toutes ses immobilisations pour la somme de $35.000,00".

Même si cette phrase semble clore les délibérations avec la société Radio Canada, tel n'en est pas le cas. Des pourparlers, de la correspondance et des réunions continuent à se faire avec cette dernière, en vue d'amener un transfert en bon ordre de toutes nos activités à la société.

La question des langues étrangères demeure un problème sérieux sur lequel se penche votre comité des négociations en collaboration avec les responsables de Radio Canada.

Si nous jetons un coup d'oeil en arrière, quelques statistiques bien minimes serviront à démontrer le service que CHFA a rendu à sa population pendant ces 24 dernières années.

a)- Le poste a irradié un total de 148,920 heures d'émissions en langue française. Ceci représente un nombre impressionnant de bulletins de nouvelles, nouvelles sportives, de pièces de musique de tout genre, et bien des heures du Ranch 680.

b)- Le bureau exécutif a tenu 241 assemblées régulières, sans compter les nombreux appels téléphoniques, les interventions personnelles, les visites au poste de quelques-uns de nos directeurs.

Il y a une personne qui a assisté à la presque totalité de ces 241 assemblées régulières.

c)- La station a fourni de l'emploi à 14 employés réguliers, qui ont contribué 708,000 heures de travail au service de notre auditoire.

d)- Elle a recueilli la somme de $2,182,200.00 de ventes commerciales. Ce chiffre ne tient pas compte de la location de Radio Canada

CHFA donné en moyenne 500 annonces gratuites par mois, pour les associations et organisations bénévoles pour un total de 144,000 annonces.

PERSONNEL

Bien que la vente de notre compagnie à la société Radio Canada semble apporter quelques inquiétudes et appréhensions à quelques-uns de nos employés, en général, je dois rapporter que la majorité de ceux-ci sentent que ce changement leur sera bénéfique.

Tous les employés continuent de donner de leur meilleur, et un esprit-de-corps règne dans le poste.

CHAPELET

A une réunion du comité exécutif de CHFA, le 16 novembre 1973, j'avertissais ce dernier que M. Nadeau cesserait de recueillir les dons pour la récitation du chapelet, fin décembre 1973.

Le comité exécutif décida alors de continuer à faire passer cette émission jusqu'à la date d'acquisition par la société Radio Canada, et ceci par l'intermédiaire de CHFA.

Entre temps, M. Nadeau, fidèle comme Job, après consultation des fidèles de la récitation du chapelet, réorganisait une campagne par lettre qu'il envoya à des contribuables de par la province, et recueillait l'argent nécessaire pour assurer les comptes du chapelet jusqu'au 31 mars.

PLAN DE PENSION

Dans son rapport annuel au comité du fond de pension de l'A.C.F.A., M. Lucien Maynard rapportait que la valeur du plan avait augmenté de 39.64 pour cent au cours de l'année 1972.

"Il est à noter que la valeur au livre de fonds a augmenté de 39.64 pour cent dans le courant de l'année. Il est à noter aussi que, dans nos placements, les trois quarts du fonds investis en obligations nous ont apporté un taux de rendement de 10.31 pour cent alors que le quart du portefeuille investi en actions nous a rapporté un taux de rendement de 36.2 3 pour cent ou 150.00 de plus que les placements en obligations."

Le rendement pour l'année 1973 n'était pas disponible encore, lors de la préparation de ce rapport. M. Maynard pourra vous donner des explication et aussi des renseignements sur l'avenir de ce plan.

CONCLUSION

En terminant, j'ose exprimer l'opinion que le poste CHFA, pendant ces 24 années d'existence, a répondu aux aspirations de la population francophone de l'Alberta, et qu'il a rempli le mandat qu'on lui avait confié à ses débuts.

Mais, cependant, ce mandat, il n'aurait pû l'atteindre sans le dénouement inlassable et le travail acharné de son bureau, de la bonne volonté et de la conviction de ses employés.

J'en profite pour remercier toutes ces personnes qui m'ont appuyé si généreusement au cours de ces années.

PROGRAMMATION

Un rapport détaillé de la programmation préparé par le directeur des programmes, M. Benoit Pariseau, est adjoint à ce rapport.

Rapport du Directeur des Programmes

A la demande du directeur du poste Monsieur Gagnon, il me fait plaisir de présenter un court bilan des activités du secteur programmation de CHFA pour l'année 1973.

Le poste CHFA est au service de la population francophone de l'Alberta pour l'informer et la divertir. C'est le rôle qu'il s'est donné et qu'il tente de tenir au mieux de ses capacités, compte-tenu des ressources humaines et financières qu'il possède.

Après plusieurs années de négociations avec la société Radio-Canada, je pense que nous sommes parvenus à une formule idéale pour la représentation aux auditeurs de bulletins d'information beaucoup plus complets. Je m'explique Radio-Canada s'en tient à la nouvelle Nationale et Internationale, et nous complétons les bulletins par des nouvelles locales et régionales.

Par la même occasion, la radio Ouest (Manitoba, Saskatchewan, Alberta) alimente un bulletin d'information régionale d'une durée de 7 minutes, auquel participent les journalistes des trois postes, soit CKSB, CFNS-CFRG, et CHFA. Depuis deux semaines le poste CBUF-FM fait partie du réseau.

Dans le but de mieux informer notre auditoire, nous diffusons en moyenne trois entrevues par semaine, avec des personnes faisant carrière dans le monde du théâtre, de la musique, de l'opéra, des sports, etc.

Dans le cadre des émissions religieuses, le format de la diffusion de la messe a été quelque peu changé. Trois dimanches par mois, la messe est diffusée de St-Joachim, tandis qu'un dimanche sur quatre, nous retransmettons à la même heure une émission religieuse préparée par la paroisse Immaculée Conception. Le Chapelet en famille est toujours diffusé sur les ondes de CHFA, et monsieur Nadeau tout dévoué à cette cause, a trouvé des bienfaiteurs qui aideront d'ici le premier avril à défrayer en partie le coût de cette diffusion.

La radio contemporaine est de celles qui savent divertir, et je suis convaincu que CHFA est réellement à la hauteur de la situation dans ce domaine. Si l'on fait la comparaison avec les autres postes de radio, CHFA sait divertir aussi bien l'agriculteur qu l'intellectuel, le musicien comme l'étudiant. Plutôt que s'accomoder d'un seul genre de musique, CHFA présente de la musique et des chansons pour tous les goûts. Nous avons maintenu, et nous entendons maintenir cette grande variété, qui suscite de nombreux commentaires et éloges aussi bien de la part des francophones que des anglophones.

Nous insistons également sur la participation de nos auditeurs. En effet, nous n'avons pas cessé de donner leur chance à de nombreux auditeurs pour participer à pas moins de huit concours différents au cours de l'année. Nous citons ici un exemple: dernier tirage de 1972 du concours Alpha, nous avions reçu 1,980 étiquettes de participation. Au dernier tirage, de 1973, nous recevions 3,234 preuves d'achat.

Enfin, qu'il soit dit en passant, que nous sommes un des trois postes d'Edmonton qui répondons au téléphone les jours de fête et les fins de semaine, toujours avec le même souci de vouloir rendre service à la population que nous desservons.

Etant donné que Radio-Canada commencera à exploiter le poste à compter du 1er avril 1974, c'est probablement mon dernier rapport en tant que directeur des émissions. Je saisis donc l'occasion pour remercier tout et chacun de l'encouragement, et de l'intérêt qu'il a porté à la radio française de l'Alberta.

éditorial

L'oppression de la minorité franco-albertaine

Peu de Franco-albertains comprennent la signification réelle du terme minorité. Pourtant le groupe en question est bel et bien une minorité. De tous les groupes dans la société, la minorité franco-albertaine est peut-être le groupe qui aurait le plus intérêt à comprendre la signification réelle de ce qu'est une minorité. Paradoxalement, c'est peut-être les Franco-albertains qui comprennent le moins bien ce que signifie le terme minorité. D'ailleurs, rien de surprenant. S'il en était autrement, la minorité franco-albertaine ne serait plus une minorité.

En effet, un des éléments importants dans la définition réelle du terme minorité, c'est précisément que la minorité a appris à accepter le statut social prescrit pour elle par une élite dominante dans la majorité. Et, il va de soi que cette prescription n'est pas conçue dans les meilleurs intérêts d'une minorité, mais bien plutôt pour les intérêts de la majorité. Ainsi, puisqu'il y a nécessairement un lien réel d'exploitation entre les membres d'une minorité et l'élite du groupe dominant, le groupe qui domine doit employer tous les moyens à sa disposition pour submerger les consciences des membres d'une minorité et masquer la réalité de manière à ce qu'elle n'apparaisse pas comme l'ordre établi et façonné pour les intérêts d'une majorité par la volonté de celle-ci. Normalement, l'oppression de la classe dominante produit dans la minorité une perception des choses et de la situation comme si elles étaient la volonté de forces mystérieuses, prescrites par le destin. D'où l'attitude de fatalité qui est la caractéristique des opprimés d'une minorité.

Etant donné que le groupe franco-albertain ne comprend pas la signification réelle du terme minorité autrement que dans sa signification numérique, ceci indique bien que le groupe est une minorité. En effet, une définition socio-politique du terme minorité est étrangère à la plupart des Franco-albertains. Etre minoritaire signifie être peu nombreux, n'être que 3.6 pour cent de Franco albertains qui parlent encore le français en Alberta. En outre, le Franco-albertain qui définit le terme minorité dans son sens numérique entend aussi, par cette définition, que son groupe est petit et qu'il se rétrécit sans cesse, qu'il perd sans cesse de sa force, qu'il devient de moins en moins puissant. Pour lui, la grandeur numérique d'un groupe justifie la domination d'un tel groupe sur lui. Puisque le nombre des Franco-albertains n'est que de 3.6 pour cent, selon des statisques fédérales que, bon nombre connaissent, quand un Franco-albertain vous parle de son groupe, et vous cite ce 3.6 pour cent il vous regarde d'un air abattu , voulant dire que voulez-vous?

Ainsi, il ne fait aucun doute que le Franco-albertain qui manifeste cette attitude est un minoritaire. Il accepte d'être dominé, d'être déterminé pour desservir les intérêts d'une élite parce qu'il croit qu'il doit en être ainsi, à cause du peu d'importance de son chiffre numérique!

Evidemment, dans les provinces de l'Ouest, étant donné l'histoire de la submersion du groupe Canadien-français par l'immigration, il est un fait que le Canadien-français est devenu numériquement peu important. Mais, par contre, il l'est beaucoup plus parce que l'histoire de l'oppression du groupe canadien-français au Canada et en Alberta par une élite économiquement et politiquement dominante s'est servie de ce fait démographique pour lui faire croire qu'il devait accepter le statut que lui a prescrit l'élite.

En effet, comme on peut facilement s'en rendre compte, par l'histoire de la domination des peuples, ce n'est pas la grandeur numérique d'un groupe qui détermine le pouvoir de domination d'un groupe sur un autre. Au contraire, toute l'histoire de la colonisation des peuples par d'autres peuples est l'histoire d'une élite numériquement peu nombreuse qui assujettit la masse des hommes.

Le Québec est un bon exemple. Dans la province de Québec, il y a une majorité écrasante de Canadiens-français. Mais malgré leur nombre, ils sont dominés économiquement et politiquement dans la même mesure que le Franco-albertain par un petit groupe d'anglo-saxons, pas tellement plus nombreux que le groupe franco-albertain.

En général, cette réalité est bien connue de la plupart des Canadiens qui vivent à l'Est du Manitoba, qui sont de l'Ouest mais qui ont une expérience de l'Est du Canada. D'ailleurs, nous sommes fort surpris de voir la qualité de l'ignorance concernant le Québec tant chez les Franco-albertains que chez les autres Albertains.

Depuis, les politiques du bilinguisme en 1969, qui sont une suite du processus de la décolonisation du Québec en cours, il y aurait quelques intérêts économiques et politiques pour le groupe franco-albertain de changer la perception de lui-même, de devenir beaucoup plus militant, et de penser à devenir en droit égal à la situation de la "minorité" dominante dans le Québec, de demander parité de traitement en Alberta sur les plans linguistiques, scolaires, politiques et économiques.

Comme le Québec est un exemple parmi bien d'autres, il est faux de croire qu'un peuple tel celui des Franco-albertains doit demeurer opprimé pour rester franco-albertain parce qu'il est peu nombreux. En prenant cette attitude fataliste, le Franco-albertain n'est ni franco-albertain, ni rien. Il est tout simplement un aliéné, une chose prescrite pour la manipulation des désirs d'un autre, pas même un homme. De fait, en acceptant son oppression, le Franco-albertain accepte d'être déshumanisé, résigne son humanité et l'aliène à un autre pour qu'il prescrive son histoire, son devenir. En réalité, pour que le Franco-albertain retrouve son humanité et sa dignité d'homme, il n'a pas de choix. Il doit accepter ses responsabilités de prendre en main son avenir et d'en façonner son histoire devenant militant s'il le faut, pour reprendre son humanité aux autres qui lui ont volée.

Léo Poncelet

dossier

La position de l'Alberta

N.D.L.R.: Nous reproduisons ci-dessous un très court extrait de l'allocution du premier ministre de l'Alberta, lors de la conférence fédérale- provinciale de l'énergie.

"L'Alberta produit actuellement 85 pour cent du pétrole du Canada et plus de 80 pour cent de son gaz naturel. Les énormes gisements de sable bitumeux de l'Alberta, et la source d'emplois presque intarissable qu'ils représentent pour les Canadiens relèvent de l'avenir.

A notre avis, la taxe fédérale sur l'exportation du pétrole albertain va à l'encontre de l'esprit et des fins de la Confédération. Nous nous y opposons dans son principe même, car nous la jugeons discriminatoire. Ce n'est pas seulement une taxe à l'exportation - c'est aussi un gel des prix de toute la production albertaine de pétrole, très préjusdiciable aux Albertains. Si cette taxe à l'exportation avait fait partie d'un gel des prix de tous les produits canadiens exportés, y compris les produits manufacturés, gel destiné à lutter contre l'inflation et à protéger les consommateurs canadiens, il n'y aurait pas eu discrimination et cette intervention nous aurait paru plus acceptable. Par exemple, pourquoi n'y a-t-il pas eu de taxe à l'exportation et de gel des prix pour lutter contre l'accroissement rapide du coût du bois de construction, essentiel à la construction domiciliaire au Canada? On notera aussi qu'il n'y a aucune taxe sur l'exportation, récemment approuvée par le gouvernement fédéral, d'électricité de l'Hydro-Ontario aux Etats-Unis: nous sommes donc en droit de nous demander 'pourquoi pas?'. Un des objectifs ostensibles de la taxe sur l'exportation était de nous assurer le prix le plus favorable pour nos exportations vers les Etats-Unis. L'Alberta s'est toujours ralliée à cet objectif. Nous aurions pu, et nous pouvons toujours, convenir avec le gouvernement fédéral de mesures propres à assurer la vente de nos ressources naturelles sur le marché extérieur au plus haut prix possible. Enfin, pour ce qui est de la taxe à l'exportation le fait que le gouvernement fédéral ait pris unilatéralement une décision aussi importante, sans même d'abord consulter les provinces productrices, a fait la plus fâcheuse impression sur les Albertains, qui y voient l'illustration de l'attitude d'Ottawa enver l'Ouest."

Le Franco

Hebdos du Canada



DIRECTEUR: Guy Lacombe
REDACTRICE: Jacinthe Perreault
MISE EN PAGE: Manon Vallée
SECRETAIRE A LA REDACTION: Colette Goldberg

Hebdomadaire français dévoué aux intérêts des francophones de l'Alberta et sans appartenance politique.

ABONNEMENT: $5.00 par année, $9.00 pour deux ans. Etats-Unis et autres pays étrangers: $7.50 par année. - Courrier de deuxième classe, enregistrement no. 1881

TELEPHONE: 422-0388
ADRESSE: 10020 - 109 rue Edmonton, T5J 1M4

opinions libres

Tallents illimités
Une comédie canadienne en 3 actes

CHAPITRE FRANCO-ALBERTAIN

1er acte: Lecture d'un épître de 25 pages par un acteur, genre Molière

2e acte: Les jeunes musiciens

3e acte: Le bon vin.

Date: le 16 janvier 1974.

Endroit: Auditorium du Collège Saint-Jean.

Spectateurs: 150 artistes et amis d'artistes. Chanteurs d'opéra, chansonniers, troubadours, clowns, peintres, poètes, écrivains, compositeurs de musique, organisateurs, directeurs.

Représentants: A.C.F.A. provinciale, régionale, Secrétariat d'Etat, ministère de la culture et de la jeunesse de l'Alberta, Animation sociale, Sécurité Familiale, Choralie Internationale, Franco-Albertain, CBXFT, CHFA, Fédération des canadiens français de l'Ouest, et Fédération des Femmes canadiennes françaises. Jamais a-t-on vu une délégation aussi importante.

Décors: Table d'antiquité du 16e siècle, code napoléonien, *dictionnaire Larousse* (Edition des homonymes et jeux de mots). Petit micro moderne, arbre de lumières puissantes et réchauffantes, camério (certainement caché derrière le mur, filmant par un petit trou), écran de quinze pieds de large, qui soudainement, se mit à monter, rideau rouge de velours, avec craque, qui nous fut fermé au nez.

Contradictions: 1ère page de l'épître: "Artistes, c'est à vous de vous organiser"... 5ème page:"Voulez-vous qu'on vous organise"? Deux voix répondent "oui, oui"; une troisième explique qu'il faudrait en savoir plus long avant de s'embarquer dans un joli bateau. 20ème page: Les artistes, c'est à vous de vous organiser". 25ème page "Voulez-vous, oui ou non,qu'on vous organise?" (Pot pourri - pas pour rire).

Ambiguïté: "Les artistes, vous n'avez pas le temps de vous organiser, il faut que vous travailliez pour gagner votre vie durant le jour, et le soir, préparer *votre histoire*". Et *les amis* et organisateurs, eux, ne doivent-ils pas gagner leur vie?

Atmosphère: curieuse et remplie de fantômes- Autocratique et *anti-démocratique* (le président de l'A.C.F.A. régionale a eu difficilement la permission de *parler; les applaudissements* des spectateurs le lui ont accordée).

2e acte: Les jeunes musiciens. Félicitation pour genre nouveau. Mais après un tel spectacle (sic), les invités avaient soif.

3e acte: Le bon vin... et le fromage... et les rencontres...

Le premier spectacle de cette comédie a été étrangement mal réussie. Le deuxième spectacle à venir: espérons que ça ira mieux et, à quand la date?

Suggestions: Sortons de l'auditorium, cessons de faire de la comédie et des jeux de mots et mettons nous à l'oeuvre. Prochaine rencontre, dans la cafétéria, les gens assis autour des tables. Un micro pour M. le *Fondateur* qui a la voix trop faible. Et surtout, discussions en groupes de 10 personnes, avec un secrétaire à chacune des tables, qui rapporterait à l'assemblée les suggestions des gens. Une feuille avec questionnaire à chacune des 150 personnes *afin de savoir* à quoi s'en tenir.

Questions possibles: "Comment organiser une grande soirée de gala?" "L'opéra et l'opérette français, pourraient-ils être réalisés?" -et je pense ici à notre ami, Jean Létourneau. "...Pourrions-nous obtenir que le T.F.E. donne les représentations des spectacles d'enfants durant les heures de classe, afin que les professeurs y amènent leurs élèves, et en fassent une étude au retour en classe." "L'exposition d'art et de succès d'antant, comment la voulez-vous à l'avenir? "...etc...etc.

Au revoir au 150 personnages de cette comédie, pleins de bonne volonté, et qui sont repartis, le 16 janvier, avec rien de concret. Revenez à la prochaine, ce sera un succès!

G. E. Baillargeon

A la défense de Beaumont

Beaumont semble être un point d'intérêt parmi les canadiens-français, ces derniers temps (Franco, Actualités 24). Certains ont essayé de faire passer les gens de Beaumont pour des gens très peu intéressés à conserver le fait français à Beaumont. Permettez-moi ici de donner mon opinion, en tant que citoyenne de Beaumont.

Tout d'abord, n'oublions pas qu'en Alberta, nous sommes toujours une petite minorité. Il est impossible d'empêcher les gens d'autres origines de s'établir où ils veulent. Les gens de Beaumont, comme partout ailleurs, sont intéressés à leur village au point de vue économique, aussi bien qu'au point de vue culturel.

M. René Blais nous accusait d'avoir voulu que son partenaire et lui, d'Arcana Agencies, travaillent pour nous pour rien (Actualités 24, 3 janv.). Je crois détecter un peu de regret de sa part dans cette accusation.Quelle affaire formidable Arcana Agencies aurait fait avec un développement tel que celui de Beaumont. Car leur garantie de nous amener des francophones à Beaumont était la suivante: "Donnez-nous de l'argent et nous vous en trouverons des canadiens-français, pour acheter des propriétés à Beaumont! " Où les auraient-ils prises, leurs centaines de familles francophones. Dans une province où les canadiens-français sont minoritaires? Du point de vue économique, Arcana Agencies n'auraient rien eu à perdre, après que les gens de Beaumont leur auraient confié le petit paquet d'argent qu'ils voulaient.

Plusieurs anglophones s'établissent à Beaumont parce qu'ils veulent que leurs enfants reçoivent une éducation bilingue. Ces anglophones sont bienvenus à Beaumont et nous espérons qu'ils continueront de se montrer intéressés. Nous espérons que plusieurs francophones s'établiront à Beaumont également.

La ségrégation n'existe pas en Alberta et je crois que les canadiens-français de Beaumont survivront aussi bien et aussi longtemps que partout ailleurs en Alberta. Il faut être réaliste tout en restant optimiste...

Annette Gobeil

F.F.C.F. commente "Femme d'aujourd'hui"

M. Jac Segard
Femme d'aujourd'hui.

A l'occasion de notre réunion générale, 30 des membres de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises (F.F.C.F.), section régionale Jean Patoine d'Edmonton, il fut proposé de préparer un exposé sur les trois émissions de Femme d'aujourd'hui, filmées en Alberta, sur les franco-albertaines.

Chacune des femmes présentes a donné son point de vue. Voici, en forme précise, leurs impressions:

1- Les franco-albertaines sont très heureuses de l'initiative prise par Radio-Canada de s'être déplacé de si loin pour venir s'intéresser à elles, en Alberta.

2- Par contre, nous déplorons que dans la région d'Edmonton certaines des femmes interviewees n'étaient pas canadiennes-françaises, ce qui prenait la place de femmes d'Edmonton de grande valeur qui sont nées dans cette même ville, ont fait leurs études dans nos écoles où s'enseigne le français et sont parvenues à des grands succès ici

(A suivre page 6)



Les mensonges de Benoît

"L'homme au visage qui ne sourit pas n'a pas à ouvrir boutique" (Proverbe chinois)

L'Edition du Franco de la semaine dernière, faisait penser à un roman Chinois. Pour bien le comprendre, il fallait commencer par la fin.

Est-ce que le concours du plus bel homme du Canada doit se limiter aux provinces de l'Ontario et du Québec? Fernando et moi disons NON! Les Albertains devraient avoir un représentant, et pour ce faire, les lecteurs du Franco devront voter. Comment? L'affaire est assez simple, vous découpez tout simplement la photo qui apparait au haut de cette chronique, et vous envoyez le tout à: Concours du Bel Homme de l'Année, Radio Canada, case postale 6,000 Montréal, Québec.

Enfin, l'unité mobile de l'AFCA s'en vient. L'Animateur régional de Bonnyville, Jean Claude, a animé Henri Lemire durant pas moins de deux heures pour lui expliquer comment faire démarrer la grosse bagnole. Et maintenant avec la grâce de Dieu, et la bénédiction de Daniel Poulin, l'ACFA ambulante devrait arriver à destination sans trop de difficultés.

Mia Anderson . . . 10 femmes, 2 hommes . . . . . et un orignal! J'ai assisté, j'ai aimé, j'ai ris. Dommage qu'à Edmonton, il faut presque toujours faire tout à l'envers. On recevait il y a quelques mois, les choeurs de l'Armée Soviétique, dans la patinoire de la ville, alors que le récital aurait dû être présenté à l'auditorium du Jubilé. Par ailleurs le spectacle de Mia Anderson aurait dû être présenté dans une salle beaucoup plus petite. D'accord avec monsieur Cohen du Toronto Star, Mlle Anderson est une des meilleurs comédiennes du Canada . . . . . . anglais.

Quand on est malade, les gens sont gentils pour nous . . . . dit la chanson. Anna Moffo grande soprano, à vécu ces moments de gentillesse, alors qu'elle était de passage à Edmonton. Bernard Picard à fait parvenir des souhaits pour un prompt rétablissement à Mlle Moffo, et les voeux étaient accompagnés d'un joli bouquet de roses. Mlle Moffo, sensiblement touchée par ce geste délicat a envoyé à son tour une note personnelle à notre réalisateur. Serait-ce le début d'une romance? Qui sait? N'est-ce pas de cette façon qu'avait commencé l'étroite amitié entre Onasis - Callas, il y a quelques années?

Les accidents, ça arrive dans les meilleures familles, a déclaré en souriant monsieur Fernando Girard à l'issue d'une visite au foyer Notre Dame du Lac de McLennan. Madame Hélène Therriault (87 ans) aurait déclaré à ses amis intimes qu'elle était enceinte. Surement, madame Therriault voulait rigoler, mais sait-on jamais? Pour ce qui est de monsieur Girard, et bien il a laisser savoir, en ces termes "Je ne suis pas sûr, tu sais Benoit, je ne suis pas médecin".

De sources bien informées, nous apprenons que Daniel Creurer de Hinton aurait l'intention de donner des cours de ski de fonds. Il y a cependant un problème, Daniel ne possède pas de skis, et n'en a jamais fait . . . Si vous avez l'intention de suivre ces cours apportez deux paires de skis . . . et, votre bonne volonté.

Il n'est pas donné à tous d'être simple . . . Grande qualité que nous retrouvons surtout chez les réalisateurs. Voici un example d'une note envoyée par un réalisateur bien connu de CBXFT à un de ses annonceurs . . . Je sais que tu penses comprendre ce que tu crois que j'ai dit, mais je ne suis pas sûr que tu te rends compte que ce que tu as entendu n'est pas ce que j'ai voulu dire.



IMPOT-PROBLEMES

Les mères qui travaillent

Je crois comprendre que les mères qui travaillent pourront maintenant déduire de leur revenu les frais de garde d'enfants à domicile. Quelles seront les conséquences de ce changement et la somme déductible pour les frais de garde d'enfants est-elle limitée?

La disposition relative à la garde d'enfants prévoit que d'une manière générale, lorsqu'une mère fera garder ses enfants pour pouvoir travailler, elle sera autorisée à déduire de son revenu les frais de garde, compte tenu de certaines limites.

Les frais de garde d'enfants sont-ils déductibles pour tous les enfants, quel que soit leur âge ou bien l'âge de l'enfant a-t-il quelque importance?

Oui. Les frais sont déductibles pour les enfants de moins de 14 ans à n'importe quelle période de l'année ou si l'enfant a plus de 14 ans, il faut qu'il ait été à la charge de ses parents en raison d'une infirmité physique ou mentale.

Un père peut-il déduire de son revenu des frais de garde d'enfants à domicile?

Le père peut déduire les frais de garde d'enfants si, au cours de l'année, il était célibataire, veuf, divorcé ou séparé au terme d'un accord écrit. Il peut également faire la déduction si la mère est incapable de prendre soin d'elle-même ou de ses enfants ou si elle doit rester 14 jours ou plus au lit,dans un hôpital, dans une chaise roulante, dans un hôpital pour malades mentaux ou en prison. La déduction du père se limite à $15 par semaine, par enfant, jusqu'à concurrence de $60 par semaine. Dans ce cas, la limite de $500 par enfant ou de $2000 par année pour toute la famille s'applique également.

Combien peut-on déduire pour les frais de garde d'enfants et faut-il donner des renseignements sur la personne à qui les paiements ont été faits?

La mère peut déduire la somme réelle consacrée à la garde d'enfants pourvu que cette déduction n'excède pas:

- $500 par enfant ou
- $2,000 pour la famille ou
- 2/3 du revenu gagné par la mère pendant l'année.

Il y a deux autres conditions concernant la personne à qui sont payés les frais de garde d'enfants. Premièrement, les frais de garde d'enfants ne sont pas déductibles s'ils ont été payés à une personne déclarée comme personne à charge aux fins d'impôts par un des parents ou à une personne de moins de 21 ans qui est apparentée à un des parents par des liens du sang, du mariage ou de l'adoption. Deuxièmement, toute déduction pour les frais de garde d'enfants doit être accompagnée d'un reçu sur lequel sont indiqués le nom, l'adresse et le numéro d'assurance sociale de la personne à qui on a fait les paiements.

Quelles sortes de dépenses sont déductibles?

Les dépenses déductibles comprennent les frais de garde d'enfants à domicile et les frais de garderie, ainsi qu'un maximum de $15.00 par enfant par semaine pour le logement dans des pensionnats et dans des camps. Pour que les dépenses ou frais de garde d'enfants soient déductibles, il faut qu'ils soient faits au Canada; de plus, on ne considère pas les dépenses relatives aux vêtements, au transport, à l'instruction et aux soins médicaux comme des frais de garde d'enfants.

Lorsque le père et la mère travaille tous les deux, l'un ou l'autre peut-il réclamer une déduction pour frais de garde d'enfants?

Non. Lorsque le père et la mère travaillent tous les deux, seule la mère peut réclamer une déduction pour frais de garde d'enfants.

Quels sont les genres de frais de garde d'enfants qui peuvent être déduits?

Les frais déductibles comprennent les frais de gardienne d'enfants ou d'une garderie de jour, et jusqu'à $15par semaine par enfant pour les frais d'hébergement payés à un pensionnat ou à une colonie de vacances. Si des frais de garde d'enfants sont déductibles, il doivent avoir été engagés au Canada et ils doivent avoir été payés à un résident du Canada. De plus, les paiements visant les vêtements, le transport, l'enseignement ou les soins médicaux ne sont pas considérés comme ~~fant~~ des frais de garde d'enfants.

Dois-je conserver les reçus pour les frais de garde d'enfants?

Oui. Les demandes de déduction pour frais de garde d'enfants doivent être appuyés par des reçus. Le nom et l'adresse de la personne que vous payez pour garder les enfants doivent être indiqués sur tous les reçus. Sauf pour un organisme comme une garderie, le numéro d'assurance sociale du bénéficiaire doit également être indiqué sur le reçu. Vous ne devrez pas joindre ces reçus à votre déclaration mais vous devez les garder au cas où le ministère désirerait les examiner.

Une mère peut-elle louer les services de son aîné aux fins de garde d'enfants à domicile?

Selon la règle, une mère ne peut pas payer une personne de moins de 21 ans qui est apparentée à elle ou à son mari par les liens du sang, du mariage ou de l'adoption.

opinions libres

Mise en question de la nouvelle catéchèse

Depuis longtempts déjà, beaucoup de parents se plaignent de ne pas aimer ce qui est enseigné comme catéchisme à l'école. Moi-même, tout comme de nombreux parents, je n'aimais pas ce nouveau catéchisme sans pourtant mettre le doigt sur ce qui faisait défaut.

Ce fut providentiel que, dernièrement, j'ai eu l'occasion de lire une excellente analyse du nouveau catéchisme oeuvre de Monseigneur Léo Blais de Montréal. J'avais connu l'évêque Blais alors qu'il était prédicateur à la Maison des Retraites Fermées, à St-Boniface, il y a plus de 25 ans.

Dans ce livret "Notre Catéchèse", Mgr. Blais dit que, à cause des critiques sur le catéchisme entendues de tout côté, il a entrepris un travail assez énorme d'abord, en étudiant tous les manuels de catéchèse des gradesI à VI compris, soit "Viens vers le Père", "Célébrons ses Merveilles", etc.

Son analyse est excellente et au point. Il démontre ce qu'il y a de bon dans cette catéchèse ains que ces nombreuses défiences. Il dit que l'enfant est saturé de l'amour du prochain, qui, par lui-même n'est que de l'humanisme, tandis que le Premier Commandement de Dieu y est répété deux fois seulement en six ans! Ce Catéchisme ne parle presque plus de péché, il ne parle plus d'obéissance à l'Eglise et aux parents (4e commandement), du 6e et du 9e commandement, on n'en parle plus du tout, etc.

D'après le Questionnaire de l'Evaluation du Catéchisme que j'ai en main, on dit que cela fait sept ans que cette catéchèse est introduite dans nos écoles. Voyons ce qui s'est produit depuis; la délinquence juvénile a grandement augmenté, beaucoup de nos jeunes n'ont plus de respect pour aucune autorité, la drogue et le libertinage sont devenus un problème capital, il y a une baisse inquiétante d'assistance à la messe. Trop de jeunes font preuve d'un manque de convictions religieuses. N'est-il pas temps que nous, les parents, nous reveillions?

M. Will Durant, historien et athé de renommée, écrit dans son livre "Lessons of History": "Il n'y a aucun exemple signifiant dans toute l'histoire, d'une société ayant pu maintenir un niveau de vie moral sans l'aide de la religion". p.51.

Le but de nos écoles séparées, ou catholiques, était que les parentspuissent faire recevoir une formation religieuse à leurs enfants; par 'religieuse', on entendait une éducation foncièrement catholique romaine. Maintenant que l'étude de la religion (ce n'est plus du catéchisme dans le vrai sens du mot) embrasse plutôt l'étude du christianisme large, comprenant les sectes protestantes, même parfois l'occulte et la sexualité; un cours de religion qui est loué et approuvé par les écoles publiques, ou protestantes... nos écoles catholiques n'ont plus de raison d'être.

Comment y remédier? Je crois que nous, les parents, devons insister à tout prix que la doctrine catholique soit enseignée dans nos écoles selon lesdirectives du "Directoire Général de la Congrégation pour le Clergé". Si les parents n'ont pas le courage de s'unir et d'exiger que le VRAI catéchisme, qui enseigne les connaissances et vérités de la foi catholique romaine, soit réintroduit dans nos écoles au plus tôt, autant avoir un seul système d'école, et les parents déterminés à ce que leurs enfants soient éduqués dans la foi catholique devront, soit l'enseigner eux-mêmes, soit se grouper et engager quelqu'un de responsable pour l'enseigner.

Il me semble qu'il devrait y avoir ici à Edmonton quelqu'un, ou plusieurs personnes, de conviction catholique profonde, ayant les talents et l'influence nécessaires pour entreprendre quelque chose à ce sujet et pour obtenir des résultats concrets. Quant à moi, j'essaie de renseigner et d'avertir autant de parents que possible.

J'ai une excellente brochure nommée "Les Trois Connaissances Nécessaires au Salut". On y dit que la connaissance et l'explication des Lois de Dieu sont obligatoires au salut et que ces connaissances restent ordinairement inefficaces sans la grâce conférée par la réception des sacrements. Donc, il est indispensable que les sacrements soient aussi expliqués et que les enfants soient encouragés à les recevoir souvent.

Denise Boisvert

La FFCF commente (Suite de la page 5)

même dans la capitale albertaine.

3- Pour l'émission tournée à Calgary, les puits d'huile et les dinosaures, c'était très éducatif, mais ça enlevait la "place aux femmes". La chanson de cow-boy en anglais à la fermeture, était de mauvais goût.

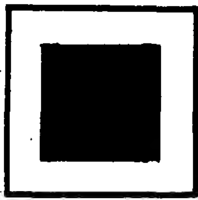
4- Pour la région de Rivière-La-Paix, l'émission a été la meilleure à notre avis, parce qu'on a mis en évidence les femmes-clés de la région.

5- Il semble que Femme d'aujourd'hui a voulu faire ressortir l'émancipation de certaines femmes en négligeant d'autres qui auraient été tout aussi intéressantes pour le téléspectateur. On n'a pas, il nous semble donné place à la femme sur le plan humain.

6- "Il était une fois en Alberta"!!! --Eh bien, monsieur, nous crions bien haut: "Il est aujourd'hui en Alberta" Votre sous-titre nous paraît défai tiste.

Au nom de toutes les franco-albertaines, la section régionale Jean Patoine d'Edmonton, Fédération des Femmes Canadiennes-françaises, vous invite à revenir l'an prochain pour réaliser une autre émission qui présentera d'une façon plus réaliste le portrait de la femme franco-albertaine.

G. Baillargeon
Présidente FFCF



L'OEIL SUR LES CHOSES

Seulement 4 pour cent des PhD sont sans emploi.

Les détenteurs d'un doctorat, contrairement à ce qu'en disent certains milieux, ne sont pas à court d'offres d'emplois. Une étude rendue publique vendredi par l'Association canadienne des écoles graduées indique que seulement 4 pour cent de ceux qui ont reçu un PhD à l'automne de 1972 ou au printemps de 1973 sont en quête d'emploi.

Pour 1971-72, les relevés donnaient un même pourcentage de 4 pour cent tandis qu'en 1970-71, 5 pour cent de ces détententeurs de PhD étaient sans emploi.

(Le Devoir)

Des poubelles bien nourries

Les experts de l'Organisation des Nations Unies, pour l'alimentation et l'agriculture, la F.A.O., ont analysé le contenu des poubelles des grandes villes d'Occident pour y découvrir qu'il y avait assez de calories par habitant, en restes de nourriture pour assurer à un Indien ou à un Africain, sa ration quotidienne.

Quelle importance, puisqu'il semblait qu'à l'âge de l'industrie et la productivité, le seul danger en matière agricole, serait la surproduction.

La F.A.O. a aussi découvert que, pour la première fois depuis la guerre, la production agricole a baissé en 1972 de un pour cent, tandis que la population a encore augmenté de 2 pour cent.

(L'Express)

Les enfants deviennent nonchalants

Les enfants deviennent nonchalants parce que les écoles n'allouent que 6 pour cent de la journée pour les programmes de culture physique, alors que selon les experts, cette période devrait représenter 15 à 30 pour cent de la journée.

Les postures défectueuses et l'obésité parmi les écoliers augmentent à un rythme alarmant, particulièrement à cause du manque d'exercice, écrivait le journal canadien de la Santé publique.

Une étude faite en France pendant une période de 20 ans et pendant laquelle les étudiants passaient le tiers de leur journée occupés à des activités physiques, a démontré que le sport et jeu pourraient être la partie la plus importante de l'éducation. Les outils de l'intelligence étaient beaucoup plus aigus.

Industrie et pollution

Pendant la période 1960-70, notre production industrielle a augmenté de 82.5 pour cent tandis que, selon l'estimation du ministère de l'environnement, rien que pendant la seconde moitié de cette décennie, la pollution a augmenté de 500 pour cent.

(Environnement)

Trop d'autos

L'automobile représente 40 pour cent des polluants de la ville d'Edmonton et 86 pour cent de la ville de Calgary.

(Environnement News)

Les sociétés Canadiennes se portent bien

On trouve vingt sociétés canadiennes dans la liste des 300 plus grandes sociétés non américaines au monde. Dans l'ordre, l'Alcan (69e), Massey-Ferguson (83e), MacMillan B. Loedel (117e), International Nickel 106e) et Stelco (122e). La Banque Royale vient au 21e rang des banques non-américaines.

(Maclean)

Le concours du Franco

Les gagnants de cette semaine sont:

Camille Boulianne de Saint–Paul

Mme Gisèle M. Lazorko de Calgary

Le prochain tirage aura lieu le 8 février, et oubliez pas, vous trouverez toutes les réponses dans le Franco de la semaine courante. Les réponses du dernier concours étaient: 1— Laurent Ulliac et Jeannine Halun; 2—Arthur Lamothe; 3—Voyages Prestige Ltée; 4— Prix du fuel moins élevé en Alberta; 5— 55 pour cent.

Questionnaire

1 — Quel est le pourcentage des PhD sans emploi au Canada?

2 — Quelle est l'association qui vend des billets de loterie?

3 — Qui est la directrice du Centre d'Expérience Pré-Scolaire?

4 — Quelle sera la prochaine production du T.F.E.?

5 — Quel pourcentage représente les Franco-Albertains en Alberta?

NOM: ....

ADRESSE: ....

Les arts et les autres

L'effet des rayons gamma sur les vieux-garçons

-Tremblay ne s'apitoie pas,il nous dit brutalement "Regardez bien! C'est comme ça! C'est aussi pire que ça!".
Jean-Claude Germain

Comment peut-on réagir devant ce nouveau réalisme qui, depuis quelques années , préoccupe le théâtre québécois? Ce monde de Tremblay, est-il bien le nôtre? Il n'est certes pas exclusivement québécois. Les mesquineries et les grandeurs, les vices et les vertus n'ont pas de contrée, ils se retrouvent partout.

Le théâtre de Tremblay n'est pas léger, il n'est pas gai, et il ne plaît pas par la douceur de sa langue. Bien au contraire, il déchire, il hurle, il blasphème, il rue dans les brancards, mais avant tout il se veut vrai, réaliste et libérateur. Pour le québécois, le théâtre de Tremblay est une prise de conscience, un exorcisme collectif et pour l'Albertain... Sommes-nous si éloignés de cette réalité que nous ne pouvons pas y retrouver quelque message humain? Le cri de détresse et de révolte d'une Béatrice qui se débat dans l'entonnoir de l'impuissance ne peut pas nous laisser indifférents.

Les 1, 2, 3 et 8, 9, 10 février prochain, le Théâtre Français d'Edmonton, présente "L'effet des rayons gamma sur les vieux-garçons" de Michel Tremblay d'après l'oeuvre de Paul Zindel. La mise en scène est de Jean-Marcel Duciaume et les vedettes à l'affiche sont Eugénie Gingras, Manon Vallée, Sylvie Robitaille et Claudette Guimond.

Pour toutes réservations appelez Mme Rolande Girouard, 467-3626. Les billets sont à $2.00 pour adultes et à $1.25 pour étudiants.

Les représentations des vendredi et des samedi sont à 20h30 et celles du dimanche sont à 14h30.



Le désespoir de Béatrice (E. Gingras), face au vide de son existence et à sa vie totalement ruinée...



-"A s'laisse aller, Maman! Laisse-toé pas aller, Rita! "
(De g. à dr.: E. Gingras, S. Robitaille, M. Vallée)

"Carmen" à l'Opéra de Calgary

Calgary - Un voyage au pays de l'Espagne ne serait certainement pas de refus lorsque le vent de l'hiver vous pique les joues. L'Association de l'Opéra de Calgary vous y emmènera, au son de l'Opéra de Bizet.

Bizet a admirablement bien saisi l'éclat et la chaleur de l'esprit ibérique, le rythme saccadé des castagnettes, le mystique d'un corridor espagnol et les prédictions des cartes. La musique , aux sons brillament orchestrés, aux rythmes enflammés et aux douces habanéras, recrée l'armosphère de l'Espagne

Ecrit il y a presque cent ans, Carmen, qui ne fut pas comprise tout d'abord, ne tarda pas à connaître, après la mort de Bizet, un succès prodigieux qui ne s'est pas démenti.

L'Association de l'Opéra de Calgary remènera le pathétique, le pittoresque et la puissance de Carmen. Le directeur artistique, Alexander Gray, a réuni une troupe d'artistes des plus recherchés. La mise en scène est du Dr. Herman Gelger-Torel et Harman Haakman dirigera l'orchestre philharmonique de Calgary.

Ann Howard interprètera le rôle principal dans une Carmen "inimaginable", une fougueuse bohémienne avec trop d'hommes dans sa vie. Elle chante Carmen avec un profond amour de Bizet.

Ermanno Mauro interprètera le Don José trompé, qui, par amour pour la gitane Carmen,déserte et se fait contrebandier et qui finit pas tuer sa maîtresse qui l'avait abandonné pour l'amour d'un toréador.

D'origine italienne, Ermanno Mauro a fait ses débuts à l'opéra d'Edmonton. Gagnant d'un concours de l'Opéra Métropolitain et titulaire d'une bourse d'étude à l'université de Toronto, il joignit la Compagnie canadienne d'Opéra et interprétait un rôle dans "Il Tabarro" de Puccini, télévisé sur le réseau national anglais. Il se joignit plus tard à la Maison Royale d'opéra, et y tint des rôles dans "La Traviata ", "La Bohème", "Madame Butterfly", "Nabucco" et "Lucie de Lammermoor".

Carol Ann Looman, cantatrice bien connue de Calgary, et maintenant membre de la Compagnie Canadienne d'Opéra tiendra le rôle de "Micaela", la paysanne.

De Montréal, Pierre Charbonneau est un artiste qui fait sa première marque dans le monde de l'opéra. Il a tenu des rôles dans les représentations télévisées de "Roméo et Juliette" et dans "The Burning Fiery Furnace". Il sera ici "Zuniga".

Au cours de la dernière année, M. Charbonneau a chanté dans "Lucrèce Borgia" à Vancouver et à Edmonton, "Salomon" à Montréal, "La Tosca" à Vancouver, Edmonton et Calgary.

Nora Rose de Lethbridge et Loralee Monro, Ernest Atkinson ainsi que Roy Glover de Calgary interprètent des rôles secondaires.

La musique souple, nerveuse et colorée de Carmen à l'opéra de Calgary les 7 et 9 février. Un autobus loué se rendra à Calgary pour la représentation du 7 février et on a réservé des billets pour les gens d'Edmonton intéressés. Communiquez avec M. John Guerrato, 10947 - 116e rue - Edmonton.



Pierre Charbonneau
Ermanno Mauro



La province en bref

Nombreuses activités chez les anciens Citoyens de St-Paul



Le 10 décembre a eu lieu la fête de Noël du club des Anciens Citoyens de St-Paul. La soirée débuta par un mot de bienvenue de la part de M. L. Jubinville, président, après quoi, il confia la direction de la soirée à Mme M. Smith, vice- présidente qui assuma le rôle de Maîtresse de Cérémonie.

Ce fut une heureuse occasion de rencontre. Durant la veillée, tous ont pris part aux chants, chantés en français, soit en anglais, ou en polonais. Mme Hoke,invitée, était au piano. Deux autres instruments soit le violon et l'accordéon contribuèrent à égayer la soirée. Le jeune groupe de danseurs, sous la direction de Mme Bergeron, a non moins rendu la veillée agréable.

Une collation fut préparee et servie par les membres du club. Vers 11:00 tous se sont dispersés. Ainsi se terminait une autre magnifique et joyeuse soirée. Merci à tous ceux qui, de quelque façon, ont pris part à cette fête.

Le 17 janvier, nous avons eu notre premier "bingo" de l'année 1974 à notre club. Malgré la température froide, l'assistance fut très encourageante. Nous eûmes onze parties de bingo pour un dollar et trois cartes pour cinquante sous.

Les premières parties de $3.00 furent gagnées par les personnes suivantes: M. Léon Brousseau, M. Fred Belanger, Mme Mathilda Blanchette (2 fois), Mme Marguerite Stark, Mme Edna Ralston, Mme Katie Durec. Les deux parties de $5.00 furent gagnées par M. Adelard Noël et M. Nick Ozga. Mme Bridget Ralston a gagné la partie de $10.00. Félicitations à tous. Merci à tous ceux qui sont venus.

Les femmes du centre des citoyens agés de St-Paul ont choisi le lundi de chaque semaine pour se réunir. Il y avait une trentaine de femmes et tous se sont bien amusés et régalés de bons gateaux, de beignes, avec du café offert par eux.

Au cours de la semaine suivante, le 22 janvier après-midi, on se réunissait pour jouer aux cartes, et aussi pour faire connaissance avec les femmes des différentes nationalités

Remarquez que la date de notre souper annuel aura lieu jeudi 21 février à la salle de la "Légion".

A GIROUXVILLE

Dimanche 20 janvier eut lieu notre souper annuel du Club Etoile "âge d'or" de Girouxville qui se compose d'une cinquantaine de membres.

A la table d'honneur, en plus de M. le Président et sa dame, on remarquait le Rév. Père Lucien Lafontaine, Curé de la paroisse le Rév. Père Clément Desrochers, fondateur du musée et organisateur de pélerinages, M. Alphonse Deslauriers maire et sa dame, M. Paul Henley, membre du comité de récréation du district et sa dame. M. & Mme Marcel Rochon et M. Roland Vien, qui ont donné beaucoup de leur temps au renouveau de notre salle, nous les en remercions. Pour souligner l'ouverture de notre nouvel agrandissement, nous avons organisé une soirée récréative ou un bon nombre de paroissiens, ainsi que le Club Alouette de Falher sont venus nous encourager de leur présence.

Il y eut une partie de cartes, quelques rondes de bingos pendant que d'autres préféraient se distraire en jouant au billard ou au jeu de gallet.

Le premier prix des cartes pour dames fut gagné par Mme Albert Parent et M. Paul Henley gagna le premier prix pour hommes. Un prix de présence fut attribué à M. Alphonse Deslauriers. Un buffet fut servi, et chacun se servit et dégusta en causant entre amis.

Le personnel du club tient à remercier le dévouement que donnent les directeurs pour la bonne marche de nos activités spécialement à M. Aimé Anctil, notre président.

Un membre du club

A CALGARY

Ce soir, le 23 janvier, nous recevons un coup de téléphone de M. &Mme Laurent Dion, nous annonçant que leur petite fille Mona a été opérée ce matin au Heart Centre de Houston, au Texas. L'intervention chirurgicale fut un succès. Nous souhaitons à Mona une heureuse convalescence.

Dimanche 20 janvier, une vingtaine de parents et amis se réunissaient à la résidence de M. & Mme Oliver, pour un dîner donné en l'honneur de leur mère, Mme Marie Jézéquel qui célébrait ses 77 ans ce jour là. Bonne fête, nous vous souhaitons de vivre encore longtemps parmi nous.

Nous offrons nos condoléances à Mlle Evelyne Fauchon, à l'occasion de la mort de son père, Monsieur Fauchon était un ancien de Gravelbourg, Saskatchewan.

Mlle Franco-Calgarienne, *où êtes-vous?*

Le samedi 15 février, la société franco-canadienne donnera la *soirée de la St-Valentin à 9h p.m.* Il y aura danse, souper chinois, et musique de Jim Stoner. Mlle Franco-Calgarienne sera élue pendant ce souper. Achetez vos billets d'avance en téléphonant aux membres du comité social:

M. Daniel Danis..........271-2930
Ovide Gagnon.............289-6985
Annette Carmier..........259-2488
Cécile Bourbonnais......244-2200

Le Mouvement des Femmes Chrétiennes ne dort pas

Le rapport de l'Assemblée du comité diocésain du M. F. C. qui a eu lieu le 30 novembre à Vilna, pour des raisons inconnues encore, n'a jamais paru. En voici un résumé: à cette réunion étaient présents les membres du comité et les représentants des régions de Morinville, Plamondon, Bonnyville. Nous avons surtout parlé du prochain congrès. Il aura lieu à Plamondon, le 17 avril. Le thème sera "L'Evagélisation aujourd'hui,être chrétien, c'est quoi en 1974?

Mme Julienne Hébert a accepté d'être responsable du M.F.C pour un autre thème. La secrétaire et la vice-responsable devront être remplacées.

Toujours à Vilna se tenait une autre assemblée du Comité diocésain du M. F. C. Nous avons parlé budget, du concours de vocation qui est déjà en marche dans toutes les écoles du diocèse de Saint-Paul. Le comité encourage les régions à tenir une *journée d'études, qui pourrait* nous préparer un peu pour le congrès. On nous suggère même un conferencier très compétant et très paternel, son excellence Mgr Raymond Roy. Nous espérons même que les chevaliers de Colombs *pourront se joindre* à nous pour une journée semblable.

La représentante du C.D.F.C.C. (Comité des Organisations Féminines Catholiques Canadiennes) a composé un questionnaire concernant le rôle de la femme dans l'église. Les personnes intéressées à lire ce questionnaire et à y répondre, adressez-vous à la responsable ou à Thérèse Dallaire, La Correy, Alberta.

Questionnaire sur la participation de la femme dans la société *et dans l'Eglise*

La société:

Croyez-vous que la femme est considérée l'égale de l'homme dans la société?

Comment éduquer les jeunes à une co-responsabilité future dans la vie matrimoniale afin que la femme soit considérée comme une personne à part entière?

Est-ce facile pour la femme de parvenir à des postes de confiance dans la société?

Au plan juridique la femme est-elle favorisée?

La femme est-elle sensibilisée à la politique?

Devrait-elle participer davantage aux prises de décisions dans le domaine social?

La femme est-elle soucieuse d'acquérir de plus en plus de compétence?

Quels liens entre sa vie chrétienne et sa vie profaine?

Y a-t-il des problèmes humains qui obligent à considérer l'avortement comme un moindre mal en certains cas?

Comment doit se concrétiser notre politique d'engagement face aux moins favorisés, les économiquement faibles?

L'Eglise:

Etre chrétienne en 1974 c'est quoi?

Comment réagissent les chrétiens face à la femme séparée? face à la femme divorcée? face à la femme mariée à un prêtre?

Est-ce que je me sens plus libre qu'autrefois? pourquoi?

Est-ce que je me sens en relation de service, de respect et de communion d'amour avec les autres?

Comment le prêtre considère-t-il la femme? Tient-il compte de son opinion?

Comment la femme peut-elle être éducatrice de la foi dans son milieu?

Quelle différence entre la liturgie d'aujourd'hui et celle d'autrefois?

S'exerce-t-elle à acquérir une critique constructive afin de participer davantage à la vie de l'Eglise?

Pensez-vous qu'une femme pourrait exercer des ministères dans l'Eglise? diacre? prêtre?

Tout en considérant la valeur du célibat des prêtres croyez-vous que l'Eglise pourrait repenser sa discipline face au ministère du prêtre qui a reçu l'autorisation de se marier? (par respect pour ce couple)

Croyez-vous que le laïc (homme et femme) participe suffisamment dans l'Eglise?

Pensez-vous que l'Eglise pourrait clarifier sa position face aux couples qui vivent des situations irrégulières? lorsqu'ils désirent accéder aux sacrements?

APPEL D'OFFRES

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services Administratifs et Financiers, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention: "EQUIPMENT RENTAL, LINE CLEARING and GEOTECHNICAL INVERESTIGATIONS, MILE 505 to MILE 547, MACKENZIE HIGHWAY, Territoires du Nord-Ouest", seront reçues jusqu'à 11:30 a.m. le 5 Février 1974.

On peut se procurer les documents de soumissions aux bureaux du Ministère des Travaux Publics du Canada:

10e étage, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta; aux bureaux du Ministère à Hay Rinuvik et Yellowknife, T.N.O., et ils peuvent être examinés au bureau du Ministère à Fort Smith ainsi qu'aux bureaux de poste à Norman Wells and FT. Good Hope, T.N.O.

Directeur du Projet: J.W. Twach
D.P.W. Edmonton
Tél.: 425-6292

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick
Chef, Services Administratifs et Financiers
Régionale de l'Ouest

DPW ED80

APPEL D'OFFRES

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Chef, Services Administratifs et Financiers, Ministère des Travaux Publics du Canada, 10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention: ALTERATIONS DE LA MEZZANINE DU 1ER ETAGE' EDIFICE SIR ALEXANDER MACKENZIE, EDMONTON, Alberta, Phase III, seront reçues jusqu'à 11:30 A.M., le 15 Février 1974.

On peut se procurer les documents de soumission moyennant la somme de $25.00 sous forme de chèque certifié payable au RECEVEUR GENERAL DU CANADA, en s'adressant aux bureaux du Ministère des Travaux Publics du Canada:

10e ETAGE, 1 Thornton Court, Edmonton, Alberta et peuvent être examinés à l'ASSOCIATION DES CONSTRUCTIONS D'EDMONTON,

Project Manager: Mr. S.L. Wright
D.P.W. Calgary
Phone: 265-3130

Le dépôt sera remboursé au retour des documents en bonne condition pendant la période d'un mois à partir de la date d'ouverture de l'offre.

On ne tiendra conpte que des soumissions présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas la plus basse ni aucune des soumissions.

R.A. Melnick,
Chef, Services Administratifs et Financiers
Régionale de L'ouest

ED 79

APPEL D'OFFRES

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressés au Chef, Services Administratifs et Financiers, Ministères des Travaux Publics du Canada, 10e étage, 1 Thornton Court, EDMONTON, Alberta, et portant sur l'enveloppe la mention: DECORATION INTERIEURE, Immeuble Fédéral, EDMONTON, Alberta, seront reçues jusquà 11:30 a.m., le 21 Février 1974.

On peut se procurer les document de soumission aux bureaux suivants du Ministère Des Travaux Publics du Canada:

10e étage, 1 Thronton Court, EDMONTON, Alberta et peuvent être examinés au bureau de l'*Ingénieur en Chef, Salle* B46, Immeuble Fédéral, EDMONTON - tél. 425-7599. Ils peuvent être également examinés à l'Association de Constructions d'Edmonton.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni auc

R.A. Melnick
Chef des Services Adminsitratifs et Financiers
Régionale de l'Ouest

DPW EDO 80

LE MOT CACHÉ

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	H	C	N	A	R	T	O	L	E	D	O	T	E	R
2	M	D	R	E	I	T	N	E	E	S	S	A	I	L	I
3	H	A	P	N	E	E	L	I	B	A	H	M	L	A	O
4	T	N	S	F	O	U	E	R	F	C	S	E	A	V	P
5	S	S	F	S	C	R	I	E	A	O	M	D	C	A	S
6	A	E	I	L	U	Z	T	N	N	I	R	A	E	L	E
7	R	R	A	N	E	E	E	A	G	A	M	G	R	I	F
8	T	C	C	T	G	R	O	E	N	B	A	E	E	A	N
9	I	B	R	H	D	R	R	A	I	G	I	E	M	V	N
10	S	O	E	A	I	B	C	S	E	S	E	I	E	A	E
11	A	N	L	S	R	V	T	E	O	T	N	V	T	R	B
12	N	N	T	A	B	E	E	G	G	E	I	L	I	T	R
13	N	E	M	C	A	N	A	S	T	A	U	A	E	N	E
14	A	T	E	T	U	N	I	M	E	S	S	A	R	C	G
15	L	O	I	S	I	R	E	K	N	U	B	U	S	T	E

RG

7 LETTRES

LE MOT CLEF HYDROCARBURE SATURE

A- Achat Anerie Angevin Annal Anosmie Aoriste Archives Artisan Asthme
B- Bonnet Bridge Brize Bunker Buste
C- Calcul Cambiste Canard Canasta Crasse
D- Danse
E- Effet Entier Espoir
F- Famine Fiacre Forge
G- Gerbe Gosier
H- Habile
L- Lacer Ladre Laval Liasse Loisir
M- Marbre Massue Métier Minute
N- Natron
R- Régime
S- Sultan
T- Toledo Traite Tranche Travail
U- Usage

Cartes d'affaires

VOIR ET ECOUTER

HORAIRE A CBXFT — Semaine du 2 au 9 février — CANAL ONZE

samedi

9h.00
Téléchrome
10h.00
Mini-Fée
10h.30
Yogi et Popotame
11h.00
Mon ami Ben
11h.30
Lassie
12h.00
Les héros du samedi
13h.00
Sporthèque
14h.00
Jeux du Commonwealth
16h.00
Cinéma-Jeunesse
17h.00
XYZ
18h.00
La soirée du hockey
20h.30
Bagatelle
21h.30
Walt Disney
22h.30
Téléjournal
23h.00
Cinéma

Duffy, le renard de Tanger. Drame réalisé par Robert Parrish, avec James Coburn, Susannah York, James Fox et James Mason. Les deux fils d'un financier décident de profiter d'un transfert d'argent opéré par leur père, de Tanger à Marseille, pour s'approprier la somme. Ils s'assurent la complicité d'un aventurier américain, Duffy. Celui-ci met au point un plan compliqué (Brit. 68).

dimanche

9h.00
Grangallo et Petitro
9h.30
Le roi Léo
10h.00
Une fleur m'a dit
10h.15
Le Jour du Seigneur
11h.00
30 dimanches
11h.30
Son et image
12h.00
La semaine verte
13h.00
D'hier à demain
14h.00
Jeux du Commonwealth
15h.00
A communiquer
15h.30
L'heure des quilles
16h.30
Le français d'aujourd'hui
17h.00
5 D
18h.00
Politique Atout
18h.30
Téléjournal
19h.00
Quelle famille
19h.30
Les beaux dimanches
22h.00
La flèche du temps
23h.00
Téléjournal
23h.30
Rencontre
00h.00
Ciné-Club

Galileo Galilei. Drame historique réalisé par Liliana Cavani et Georges Higgins, avec Liliana Cavani, Cyril Cusak, Gigli Ballista et Lou Castel. Histoire de Galilée, célèbre astronome, physicien et mathématicien italien, de ses découvertes et de ses différends avec le Saint-Office. L'invention du télescope lui permet d'appuyer ses théories. A peine a-t-il commencé à les répandre que l'Inquisition lui intente un procès (It.-bulg.-brit. 69). Présentation: Normand Harvey.

lundi

9h.15
En mouvement
9h.30
Les Oraliens
9h.45
Les 100 tours de Centour
10h.00
Les Chiboukis
10h.15
Oum le dauphin blanc
10h.30
Initiation à la décoration intérieure
11h.00
Les recettes de Juliette
11h.30
Les Croisades
12h.00
Pépinot
12h.30
Boubou
13h.30
Téléjournal
13h.35
Femme d'aujourd'hui
14h.30
Cinéma
16h.00
Bobino
16h.30
Les Egrégores
17h.00
Daktari
18h.00
Cher oncle Bill
18h.30
Actualités 24
19h.30
Les Pierrafeu
20h.00
Les forges du St-Maurice
20h.30
Mont-Joye
21h.00
Destination Canada
21h.30
Jason King
22h.30
Téléjournal
23h.00
Appelez-moi Lise
00h.00
Cinéma

Le Tournant dangereux. Drame policier réalisé par Robert Bibal, avec Viviane Romance, Philippe Lemaire et Armand Mestral. Un homme mène une vie honnête auprès de sa femme, lorsqu'un ami du couple, épris de l'épouse, imagine une ruse pour se débarrasser du mari encombrant (Fr.-it. 53).

mardi

8h.45
Les agriculteurs de demain
9h.15
En mouvement
9h.30
Les Oraliens
9h.45
Les 100 tours de Centour
10h.00
Minute Moumoute
10h.15
Les contes de la rive
10h.30
Initiation à la décoration intérieure
11h.00
Les recettes de Juliette
11h.30
Laurel et Hardy
12h.00
Francis au paradis perdu
12h.30
Boubou
13h.30
Téléjournal
13h.35
Femme d'aujourd'hui
14h.30
Cinéma
16h.00
Bobino
16h.30
Nic et Pic
17h.00
Daniel Boone
18h.00
Toomai
18h.30
Actualités 24
19h.30
La petite semaine
20h.00
Vedette en direct
21h.00
Rue des pignons
21h.30
Le 60
22h.30
Téléjournal
23h.00
Appelez-moi Lise
00h.00
Cinéma

Pas de caviar pour tante Olga. Comédie réalisée par Jean Becker, avec Pierre Vernier, Nina Demestre et Sophie Daumier. Une femme de ménage vole un microfilm dans un bureau de l'OTAN à Paris, puis part avec sa fille pour rejoindre à Lyon son amant, un espion (Fr. 65).

mercredi

9h.15
En mouvement
9h.30
Les Oraliens
9h.45
Les 100 tours de Centour
10h.00
You Hou
10h.15
Contes d'enfants
10h.30
Initiation à la décoration intérieure
11h.00
Les recettes de Juliette
11h.30
Le comte Yoster
12h.00
Docteur Dolittle
12h.30
Boubou
13h.30
Téléjournal
13h.35
Femme d'aujourd'hui
14h.30
Cinéma
16h.00
Bobino
16h.30
Picotine
17h.00
Cent filles à marier
18h.00
Dr. Simon Locke
18h.30
Actualités 24
19h.30
Sprint
20h.00
Cinéma
22h.30
Téléjournal
23h.00
Appelez-moi Lise
00h.00
La soirée du hockey

jeudi

9h.15
En mouvement
9h.30
Les Oraliens
9h.45
Les 100 tours de Centour
10h.00
Minute Moumoute
10h.15
Fablio le magicien
10h.30
Initiation à la décoration intérieure
11h.00
Les recettes de Juliette
11h.30
Histoire sans parole
12h.00
Joe 90
12h.30
Boubou
13h.30
Téléjournal
13h.35
Femme d'aujourd'hui
14h.30
Cinéma
16h.00
Bobino
16h.30
Grujot et Délicat
17h.00
La feuille d'érable
18h.00
Les chevaux du soleil
18h.30
Actualités 24
19h.30
Les grands films
21h.30
Le travail à la chaîne
22h.00
Consommateurs avertis
22h.30
Téléjournal
23h.00
Appelez-moi Lise
00h.00
Les espions

vendredi

9h.15
En mouvement
9h.30
Les Oraliens
9h.45
Les 100 tours de Centour
10h.00
Au jardin de Pierrot
10h.15
Tribulle
10h.30
Initiation à la décoration intérieure
11h.00
Les recettes de Juliette
11h.30
La grande aventure
12h.00
Fanfreluche
12h.30
Boubou
13h.30
Téléjournal
13h.35
Femme d'aujourd'hui
14h.30
Cinéma
16h.00
Bobino
16h.30
Sol et Gobelet
17h.00
Tarzan
18h.30
Skippy le kangarou
18h.30
Actualités 24
19h.30
Marcus Welby
20h.30
Hors série
22h.00
Dossier
22h.30
Téléjournal
23h.00
Appelez-moi Lise
00h.00
Cinéma

Le Pirate du roi. Film d'aventures réalisé par Don Weis, avec Doug McClure, Jill St-John et Guy Stockwell. Pour permettre à la flotte anglaise de s'emparer de la forteresse pirate de Diego-Suarez, un lieutenant se fait passer pour déserteur et traître à son pays et pénètre dans le repaire des corsaires avec une troupe de saltimbanques gagnés à sa cause (USA 67).

Programmation française de CBXAT de 9h.00 à 12h.00 a.m

Rivière-la-Paix: au canal 7 — A Grande Prairie: au canal 10 — A Manning: au canal 12

Dimanche 2 février

9h.00
TELECHROME - Emission pour enfants.
10h.00
A COMMUNIQUER
10h.30
QUELLE FAMILLE
11h.00
VEDETTE EN DIRECT

Samedi 3 février

9h.00
NIC ET PIC - Emission pour enfants.
9h.30
DESTINATION CANADA
10h.00
DOSSIER
10h.30



MESSAGE IMPORTANT !!

Ohé! Ohé!

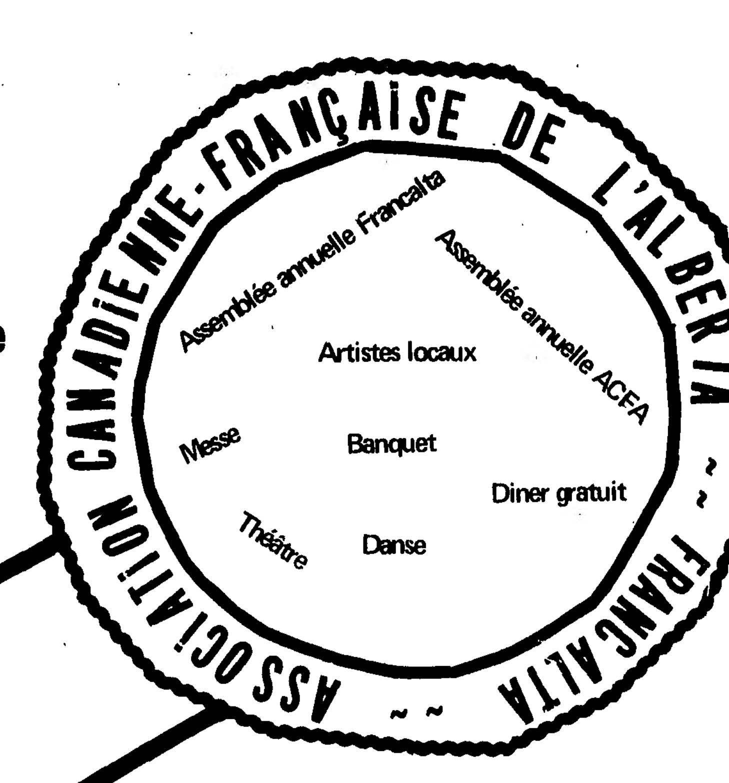
L'A.C.F.A. et FRANCALTA

tiendront conjointement leur assemblée annuelle

les 23 et 24 mars

de l'année mil neuf cent soixante quatorze

Avis à tous!





Une pensée à l'occasion de votre anniversaire

VENDREDI 1er FEVRIER

Sr Juliette BROUSSEAU, Malaig
Mme Laurence FARLY, Edmonton
M. Roger LOISEAU, Falher
M. Omer MOYEN, Edmonton
R.P. Marcel PICOTTE, Green Lake

SAMEDI 2 FEVRIER

M. Roger CHALIFOUX, Beaumont
Mme Lucille MOISAN-ERASMUS, Edmonton
M. Richard PITTMAN, Edmonton
M. Louis TOTH, Edmonton

DIMANCHE 3 FEVRIER

Mme Marie DOUZIECH, Edmonton
M'. Gérard FORGET, Marie Reine
M. Denis MACKELL, Girouxville
M. André ROULEAU, Edmontor

LUNDI 4 FEVRIER

M. Paul-Emile BOISVERT, St-Paul
R.P. Elphège FILLION, Atikameg
M. Marcel LAVALLEE, Edmonton
M'. Ronald LAVOIE, St-Isidore
M. Claude MORIN, Beaumont
M. Maurice POTVIN, Beaumont

MARDI 5 FEVRIER

M. Fernand CHAMPAGNE, Edmonton
M. Bernard DUBRULE, McLenan
Mme Rose de Lima LAMBERT, Guy
M. Jean-Guy LAVOIE, St-Isidore
M. Albert VERREAU, Edmonton

MERCREDI 6 FEVRIER

M. Achille BERGEVIN, Legal
Sr Patricia FINNIGAN, Edmonton
R.P. Louis-Paul LACHANCE, Grouard
M. Jacques LC LECLAIR, Edmonton

JEUDI 7 FEVRIER

M. Armand BOISVERT, Girouxville
M. Lucien BOUCHER, Jean Côté
M. Joseph CORBIERE, Mallaig
M. Armand DION, Spirit River
M. Réal DUROCHER, St-Albert
M. Paul FAUCHER, Edmonton
M. Hubert GODBOUT, Edmonton
M. Arthur MAGEAU, Bonnyville
M. Maurice MARTINEAU, Falher
M. Jean-Marie MOREL, La Corey
Sr Ida TETREAULT, Edmonton